

# **Projet de contrat de site**

**« Académie de Reims »**

## Sommaire

I.	Introduction	p.3
II.	Politique Scientifique	p.5
III.	Politique d'innovation	p.11
IV.	Politique de formation	p.12
V.	Innovation Pédagogique	p.13
VI.	Formation doctorale	p.13
VII.	CSTI	p.14
VIII.	International	p.14
IX.	Fonctions supports	p.14
X.	Vie étudiante	p.16
XI.	Gouvernance	p.16

## I. Introduction : Données de caractérisation et enjeux du site

Les enjeux du territoire champardennais

### 1.1. Présentation socio-économique de l'ex-région Champagne-Ardenne :

Le territoire de l'ex-région Champagne Ardenne présente plusieurs caractéristiques qui sont à prendre en compte pour l'élaboration d'un diagnostic et d'une stratégie en matière d'ESR sur l'académie de Reims.

Population : l'ex-région était l'une des six régions (sur 22) les moins peuplées et les moins densément peuplées de France. La baisse de la population, constatée depuis le début des années 1990, s'accompagne d'un vieillissement du au départ des habitants, notamment les jeunes actifs, du fait notamment de la faiblesse de l'offre d'emplois et au tropisme naturel de l'Ile de France.

Economie et emploi : entre 2007 et 2013 le PIB de l'ex-région a baissé de 4.1% (hausse de 1.8% en France métropolitaine), pour augmenter de 2.3% entre 2013 et 2014 (+0.3% en France métropolitaine), signe à la fois d'une dégradation structurelle de l'emploi et de l'existence d'une capacité de rebond. L'emploi total a baissé de 4.9% sur la période et l'emploi industriel de 18.9%, soit davantage que l'emploi industriel en France (-11.4%). De manière non surprenante, le taux de pauvreté moyen (15.5% de la population) est supérieur à la moyenne nationale (14.3%), avec une moyenne de 19.5% dans les grands pôles urbains. Il est à noter que, contrairement aux deux autres ex régions du Grand Est, le pourcentage d'actifs frontaliers est très faible, même en y incluant les salariés champardennais travaillant en Ile de France (8.5 % en Lorraine, 7 % en Alsace et 2.3 % en Champagne-Ardenne).

Spécificités économiques et technologiques : le poids de l'emploi industriel est de 10% pour la région Grand Est, qui pèse 8% des emplois en France. La Champagne Ardenne a un poids supérieur à la moyenne nationale dans les secteurs suivants : construction, transport et entreposage, métallurgie, agroalimentaire, machines et équipement et bois papier imprimerie. L'ex-région est l'une des principales en France en matière de production. Elle est la première pour ce qui est de la valeur ajoutée agro-alimentaire et la deuxième pour la valeur ajoutée agricole. L'ex-région est impliquée dans deux pôles de compétitivité : sur les matériaux avec l'ex-région Lorraine et agro-ressources avec l'ex-région Picardie.

### 1.2. Caractéristiques de l'ESR dans l'académie de Reims

Le poids des jeunes sans diplôme est supérieur à la moyenne nationale (13.1% des 25-34 ans contre 11.2% en France métropolitaine). Sur cette même population, 35% sont diplômés de l'enseignement supérieur en Champagne Ardenne, contre 39.9% en France hors Ile de France. Cette moyenne régionale recouvre des réalités contrastées selon les types de diplôme. En effet, avec 2.1% de la population nationale, la Champagne Ardenne représente 1.7% des étudiants, mais 2.7% des DUT, 2.6% des BTS, 1.8% des ingénieurs et 4.3% des étudiants en école de commerce. Le recours à l'apprentissage concerne 5.1% des jeunes de 15 à 24 ans, soit moins que la moyenne nationale (5.5%).

Le territoire présente des atouts, avec le positionnement d'une partie de sa recherche sur des domaines porteurs et innovants : biologie, agro-sciences, santé, matériaux, nanotechnologies, Technologie de l'Information et de la Communication. Il présente également un taux de dépôt de brevets important au regard du potentiel de recherche existant. Ces atouts permettent le

développement de filières innovantes et créatrices d'emploi, comme par exemple la bioéconomie, l'économie numérique, la santé etc.

L'effort consacré à la R et D est nettement en deçà de la moyenne nationale (0,7% vs une contribution de 1,9% de la région au PIB français). La recherche académique représente 24% de cet effort (37% au niveau national) et seulement 25% des projets de création d'entreprises innovantes sont issus de la recherche publique (44% au niveau national).

Enfin, il convient d'ajouter la faiblesse de la présence des grands organismes de recherche (l'effectif régional du CNRS représente 0,1% de l'effectif national).

Il convient cependant de compléter le constat précédent par un certain nombre d'éléments qui soulignent les efforts entrepris ces dernières années dans une logique de structuration et de mutualisation au niveau de la recherche ainsi que le souci d'assurer la visibilité des activités de recherche et de formation. La productivité scientifique régionale supérieure à la moyenne nationale en est une bonne illustration.

L'implantation de plusieurs écoles d'ingénieurs (CentraleSupélec, AgroParisTech, EPF et tout récemment l'ESTP Paris) est venue consolider le panel des compétences scientifiques et renforcer la masse critique dans le domaine des agro-ressources et des sciences de l'ingénieur. De même, le développement du campus euro-américain de Sciences Po à Reims concourt à l'attractivité régionale dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Les efforts de structuration des plateformes technologiques de haut niveau comme la Maison de la simulation de Champagne-Ardenne soutenue dans le cadre du programme des investissements d'avenir, la montée en puissance de la plateforme Nano'mat mutualisée entre l'URCA et l'UTT, le développement de l'imagerie biomédicale sont venues soutenir la qualité des recherches et la visibilité des équipes dans des secteurs stratégiques identifiés par les établissements.

### 1.3. Les enjeux du territoire et l'ESR en Champagne Ardenne

#### - Enjeu 1 : Renforcer l'attractivité du territoire

L'attractivité du territoire est faible, alors même que la recherche existante porte sur des thématiques porteuses d'innovation et de création d'emploi. Mais ces équipes de recherche peinent à atteindre la taille critique. L'enjeu est donc d'augmenter la taille de ces équipes, à la fois de manière endogène, et exogène par des coopérations thématiques, pour faire de l'ESR un outil au service de l'attractivité du territoire, en développant l'excellence scientifique sur des thématiques émergentes, porteuses de développement économique et en capitalisant sur les points forts actuels. Ces développements scientifiques nécessiteront également des plateformes technologiques et des laboratoires, en complément de ceux qui existent déjà.

#### - Enjeu 2 : Augmenter le niveau de qualification des jeunes

Le niveau de qualification des jeunes de l'académie de Reims, mesuré aussi bien par le taux de diplômés du supérieur que le poids des formations d'ingénieurs ou celui de l'apprentissage, est très inférieur à la moyenne nationale. Ceci crée une nécessité absolue de mener une action forte pour mieux orienter les jeunes dès le lycée, améliorer leur vie étudiante, et rénover et enrichir l'offre de formation.

#### - Enjeu 3 : Développer l'innovation et le transfert technologique

L'activité économique du territoire est largement adossée soit à des activités anciennes où les gains de compétitivité sont difficiles à réaliser, soit à des entreprises encore récentes et fragiles. Maintenir et développer l'emploi dans ces entreprises nécessite un accroissement significatif et méthodique de l'appui que le système de l'ESR peut apporter aux entreprises, sous forme de prestations d'ingénierie, de recherche partenariale ou d'accompagnement aux start-up et TPE-PME.

- - Enjeu 4 : Trouver la place du territoire dans son environnement géo-économique

Notre nouvelle région administrative est aujourd'hui composée de trois bassins d'enseignement supérieur et de recherche ayant leurs propres stratégies. Le site de l'académie de Reims constitue la partie occidentale de cette nouvelle région et son ouverture vers l'Île de France et les Hauts de France ainsi que sur la Belgique.

Dans cette perspective, le projet site doit s'appuyer sur une parfaite connaissance de ses forces et faiblesses et sur des priorités affirmées, dans un environnement (l'ancienne région Champagne-Ardenne) représentant seulement 0,8% de la production scientifique nationale et 12% de la région Grand-Est (enquête STRATER).

La proximité avec l'Île de France crée un risque d'aspiration des ressources humaines hors du territoire. Cette proximité doit au contraire être convertie en une opportunité, pour amener en région des ressources nouvelles au service du développement économique.

- Enjeu 5 : Faire vivre l'échelon territorial de l'ESR

La dimension géographique du territoire, la dissémination des acteurs de l'ESR et la grande diversité de l'offre de formation nécessite à la fois la mise en place d'une bonne coordination entre les acteurs de l'ESR et le maintien de l'autonomie de chacun d'eux, de manière à préserver leur réactivité et leur capacité à répondre aux besoins des territoires. L'enjeu est de faire vivre l'ESR en synergie avec les plans de développement scientifiques, économiques et culturels des territoires.

## **II. Politique Scientifique**

La politique scientifique du site pour le contrat à venir s'articulera autour de quatre pôles scientifiques d'application, en cohérence avec les enjeux de son territoire.

Les pôles scientifiques d'application sont des dispositifs de coordination de l'activité scientifique portée par les établissements, leurs unités de recherche et leurs enseignants-chercheurs. Ils peuvent mobiliser les moyens des services supports et contribuent à la valorisation des activités menées, à l'accompagnement au portage de projets dans ces thématiques de manière transversale et pluridisciplinaire.

Ils ne représentent pas des structures de gouvernance de l'activité scientifique à l'échelle du site, celle-ci continuant à être assurée au niveau des établissements et de leurs unités de recherche.

Cette structuration sera ouverte à l'ensemble des membres de l'association « Académie de Reims » et permettra de valoriser et de contribuer au développement de la recherche et de l'innovation de l'ensemble des acteurs du site.

Chacun de ces pôles portera ainsi des projets d'excellence, s'inscrivant dans la logique de spécialisation de notre stratégie académique, afin de permettre d'associer au-delà des acteurs

académiques (établissements et organismes de recherche), les partenaires socio-économiques et territoriaux (collectivités et pôles de compétitivité).

Les thèmes prioritaires, en lien avec les stratégies scientifiques nationales et régionales (SRDEII et S3), comprendront :

- la bioéconomie, l'agriculture et la viticulture 4.0 ;
- l'industrie du futur et les matériaux ;
- la santé et le vieillissement ;
- le développement d'un pôle Art et d'une maison locale des SHS.

Chacun de ces thèmes prioritaires peut être vu comme un projet fédératif se référant à un ou plusieurs pôles scientifiques d'application.

Dans ce contexte, le positionnement transversal de l'ICD, avec comme axe fort l'Ingénierie des Systèmes Sociaux Techniques, permettra à l'UTT de se positionner en complémentarité de l'URCA dans le cadre des axes stratégiques proposés dans la politique scientifique de site.

- Pôle Agro-sciences, Environnement, Biotechnologies et Bioéconomie

Enjeu majeur du projet de spécialisation de l'ESR champardennais, le pôle AEBC est en parfaite adéquation avec les stratégies régionales (SR- DEII, S3, ...), nationales (« Une stratégie bioéconomie pour la France ») et européennes (« Une stratégie bioéconomique pour l'Europe »).

Cette spécialisation s'appuie également sur l'expérience, l'expertise et l'action du pôle de compétitivité à vocation mondiale : « IAR – le pôle de la bioéconomie ».

La coopération en recherche dans le domaine de l'AEBC est engagée depuis 2012 dans le cadre de la SFR Condorcet mais aussi plus localement à travers une structure physique et académique dédiée créée en 2015 : le Centre Européen de Biotechnologies et de Bioéconomie (CEBC).

Ce centre réunit AgroParisTech, CentraleSupélec, NEOMA BS et l'URCA, qui y développent des chaires industrielles dans le domaine des agrosociences et de la bioéconomie. Cette infrastructure prend tout son sens dans le cadre d'une stratégie de site coordonnée avec l'ensemble des établissements partenaires.

La dynamique insufflée par les quatre membres fondateurs du CEBC a vocation à s'ouvrir à l'ensemble des membres de la future association (l'UTT pour ses activités de recherche centrées autour de « l'ingénierie des systèmes », autres établissements d'ESR, CHU) ainsi qu'aux organismes de recherche présents sur le territoire.

Véritable spécificité territoriale, c'est dans cette logique que nous développons ensemble un projet d'école universitaire de recherche GAÏA-GS - Grand est digital bioeconomy Agrosociences - Graduate School autour de l'économie de la photosynthèse et du numérique, au service d'un territoire ayant fait le pari du végétal.

Cette école reposera notamment sur une coopération stratégique au niveau de la formation doctorale avec AgroParisTech et sur la co-accréditation de l'URCA dans l'école doctorale ABIES (ED 581).

*Jalon : Poursuite du développement de la SFR Condorcet*

*Jalon : Création d'une EUR en bioéconomie et numérique*

- Pôle Sciences du Numérique et de l'Ingénieur

Spécialisation dans le domaine de l'industrie 4.0.

L'UTT et l'URCA collaborent sur plusieurs axes tels que : les nouveaux matériaux, les nanotechnologies, l'optimisation des systèmes industriels, l'énergie ou la maîtrise des risques. Le thème « Usine du Futur » est considéré comme un thème fédérateur autour duquel plusieurs équipes de recherche des deux universités retrouvent leurs points forts. Depuis l'émergence du thème, de plus en plus de synergies sont mises en œuvre afin de renforcer le positionnement des deux universités sur ce thème et accélérer l'avancement de certaines collaborations, voire en créer de nouvelles.

Ces collaborations peuvent être regroupées dans trois volets : la recherche, la formation et les plateformes scientifiques et technologiques. En recherche, le laboratoire CReSTIC œuvre étroitement avec plusieurs équipes de l'ICD sur des sujets tels que : les nouveaux systèmes de production, l'interaction Homme-Machine ou l'énergie. En formation, Un diplôme d'ingénieur A2I (identifié « usine du futur ») a été créé conjointement entre l'URCA et l'UTT visant la formation des ingénieurs de l'usine du futur, un Diplôme unique dans la région sur ce thème. Un projet de plateforme « Factory of the Future Champagne Ardenne » a été déposé dans la cadre des CPER pour doter les deux universités de nouvelles plateformes portant sur la fabrication additive, les nouveaux matériaux, l'efficacité énergétique ou les systèmes de production intelligents. Cette plateforme se voit complémentaire aux plateformes existantes en Lorraine et en Alsace en couvrant des thématiques non présentes dans ces régions. D'autres projets d'envergure sont envisagés.

La dynamique du site en matière de formations sera portée par l'amplification du partenariat avec l'UTT à l'instar des deux nouvelles formations d'ingénieurs UTT en convention avec l'URCA sur les sites de Reims (Usine du futur) et de Charleville- Mézières (Mécanique-matériaux). Ainsi, à la rentrée 2018 une mention de master Physique appliquée et ingénierie physique co-accréditée avec l'UTT sera également proposée.

*Jalon 1 : Création d'un institut sur l'Usine du futur au sein de la région Grand Est*

*Jalon 2 : Structure de coordination de l'activité scientifique dans la thématique « industrie du futur » à 12 ou 18 mois*

- Pôle Santé

La recherche dans le domaine de la Santé sur le territoire champardennais s'appuie sur trois acteurs : l'URCA, le CHU de Reims et l'UTT ainsi que l'INSERM, le CNRS et l'INRA.

La SFR CAP-Santé, qui regroupe actuellement des unités de recherche picardes avec l'ensemble des onze équipes labellisées de l'URCA, auxquelles s'ajoutent quatre autres unités de l'URCA (deux de Physique, Chimie, Sciences pour l'Ingénieur (PCSI), une de Sciences de l'Homme et de la Société (SHS), et une de Mathématiques-STIC). Lors du prochain contrat, cette SFR se concentrera sur les partenariats du site champardennais (URCA, UTT, CHU). Les thématiques mises en avant lors de la S3 (Santé et vieillissement) et les partenariats à construire dans le Grand Est seront intégrés au projet de développement de l'évolution de la SFR.

Le potentiel de recherche dans le champ de la santé et du vieillissement concerne sur le site plus de 150 enseignants-chercheurs dont 100 enseignants-chercheurs bi-appartenant URCA/CHU et praticiens du CHU. De manière opérationnelle, il permettra de poursuivre et d'étendre les projets déjà engagés avec le CHU, comme les projets hospitalo-universitaires, tout en permettant de définir

conjointement les thématiques de recherche précises, si possible compétitives et différenciantes au plan régional, visant au rassemblement de masses critiques nécessaires, appuyées sur les moyens existant (plateformes technologiques et SFR Cap Santé notamment).

De même, il vient conforter la constitution d'un centre de ressources biologiques (CRB) régional pour optimiser l'utilisation des collections d'échantillons biologiques, d'établir des méthodes de conservation et de transformation des ressources validées et de permettre une optimisation de la gestion des données associées. En pratique, seront regroupés les échantillons biologiques du CHU et les collections de l'URCA au sein d'un CRB régional (CRB CHAR) qui visera la certification NF S96-900.

Enfin, une stratégie de valorisation partagée et le partage des ressources pour le développement international permettra également de donner une meilleure visibilité aux activités de recherche développées sur le site.

Des collaborations entre l'UTT et l'URCA sont déjà établies dans le domaine de la e-santé, et plus particulièrement sur la longévité et la prise en compte du processus de fragilité physique et sociale. Ces collaborations se réalisent dans le cadre suivant :

- Gérontopôle « Bien vieillir en Champagne-Ardenne ».
- ERECA : Espace de Réflexion Ethique Champagne-Ardenne.
- Axe longévité du CPER. Porteurs du programme PAQIST : Préserver l'Autonomie et la Qualité de vie – Innovation Sociale et Technologique.

Le volet vieillissement fait l'objet de collaborations bien établies, et ce, depuis de longues années, en particulier entre l'UTT, l'URCA et le CHU, que ce soit sur la base de projets de recherche (ARPEGE, Fragile-IT, entre autres), d'une stratégie de développement (S3 : Domaine d'innovation stratégique « Bien vieillir en Champagne-Ardenne »), ou du CPER (PAQIST : Préserver l'Autonomie et la Qualité de vie - Innovation Sociale et Technologique). La stratégie de recherche sur ce thème pourra s'adosser à des plates-formes technologiques et méthodologiques (Living Lab ActivAgeing et Chaire SilverTech à Troyes, plateforme d'évaluation de la fonction musculaire à Reims) et à la fédération des acteurs du champ du bien vieillir au sein du Gérontopôle « Bien vieillir en Champagne-Ardenne » qui a vocation à s'élargir aux autres régions formant aujourd'hui le Grand Est.

L'URCA et l'UTT partagent également des réflexions en Sciences Humaines et Sociales sur les nouveaux modèles de Santé et les innovations sociales et technologiques dans ce domaine, en particulier dans le cadre du projet ISOTECA (Région « Emergence », 2014-2018) : Innovation sociale et technologique en Champagne-Ardenne. Ces réflexions constituent le socle du Living Lab ActiveAgeing de l'UTT, qui pourra fédérer des actions communes avec l'URCA à court et moyen terme.

### *Jalon 3 : poursuivre le développement de la SFR Cap Santé*

- Pôle Sciences de l'Homme et de la Société :

Arts du spectacle vivant :

Notre territoire dans le domaine des humanités est marqué par la présence de deux établissements à rayonnement international dans le domaine des arts du spectacle vivant : l'institut international de la marionnette à Charleville-Mézières et le centre national des arts du cirque à Châlons-en-Champagne. Ces deux établissements ne sont pas membres de la ComUE Université de Champagne.



Afin de fédérer les forces vives et proposer un projet innovant, l'ensemble des acteurs académiques intervenants dans le domaine des arts du spectacle vivant ont proposé un projet fédérateur. Celui-ci, unique en France, doit permettre d'apporter une expertise académique et pratique dans ce domaine, à l'échelle de l'ensemble de notre territoire, déployée dans le cadre de notre politique de site.

Cette ambition apporte le double avantage de préparer collectivement la réponse aux enjeux du développement de la recherche dans les établissements relevant du ministère de la culture, et l'universitarisation des formations relevant du ministère de la culture, notamment dans le cadre du processus de Bologne (LMDisation). A cette fin, l'URCA a notamment déposé la demande d'accréditation d'une licence Arts du spectacle et d'un master Arts de la scène et du spectacle vivant.

*Jalon 4 : mise en place d'une coordination des acteurs académiques et culturels intervenants dans le champ des arts du spectacle vivant.*

Création d'une maison locale des SHS :

Marquée par un nombre appréciable de délégations à l'Institut Universitaire de France, la recherche en SHS ne bénéficie actuellement d'aucune labellisation par le CNRS, mais elle peut prétendre à rejoindre par association le réseau des MSH dans le Grand Est. Un effort sera entrepris pour renforcer les liens du domaine avec les acteurs socio-économiques régionaux et nationaux.

Pour tenir un objectif de cet ordre, un service commun d'appui à la recherche sera créé au sein de l'URCA dès septembre 2017, et assurera la veille scientifique et le montage de grands projets (appels à projets ANR, ERC, H2020). Il sera le relais pour les laboratoires relevant des SHS en termes d'informations, de conseil, d'accompagnement des chercheurs dans l'organisation de manifestations scientifiques. Ce pôle ouvert dans le cadre de l'association à l'ensemble des membres constituera la préfiguration de la future MSH du site.

Au-delà de la recherche, ce pôle intègre un grand nombre de formations aujourd'hui développées en partenariats avec les établissements du site ou de régions limitrophes (licence LEA, licence et master Musicologie, master Géopolitique, master Patrimoine et musées, licence et master Psychologie) ou en cours de construction dans le cadre de la future accréditation (licence Arts du spectacle, master Arts de la scène et du spectacle vivant, master Langues et sociétés).

*Jalon 5 : création d'une structure support de soutien aux activités scientifiques dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société.*

- Mutualisation des plateformes scientifiques et des plateaux techniques
  - Renforcement des coopérations

Les établissements du site disposent de plateformes scientifiques proposant des plateaux techniques de haut-niveau. Dans le cadre de la politique de site, les établissements entendent développer la mutualisation de ces équipements, qui permettra d'accompagner l'enrichissement des activités scientifiques de leurs équipes.

Nombre de plateformes URCA : 7

Nombre de plateformes UTT : 7

Nombre de plateformes mutualisées : 2

*Jalon 6 : création d'une nouvelle plateforme dédiée à l'usine du futur créée de manière mutualisée*

*Jalon 7 : création d'un plan d'action de mise en réseau des plateformes URCA et UTT*

### Focus sur l'usine du futur

Le projet « FFCA » – dit « usine du futur » – porté par l'URCA et l'UTT dans le cadre du CPER 2015-2020, vise à mettre en place les éléments nécessaires à :

- i) *La construction de nouveaux modèles de production/consommation compétitifs et responsables (recherche) ;*
- ii) *La diffusion des connaissances nécessaires à leur compréhension (formation) ;*
- iii) *L'accompagnement du changement que ceci nécessite en lien avec le monde socio-économique et la société.*

*Pour préparer le territoire à développer à la fois la culture et les connaissances nécessaires au déploiement de tels modèles, une plateforme est proposée comme un outil de construction d'une dynamique locale supportant le développement de réseaux de valeurs intégrés articulant logiques matérielles locales et logiques numériques ouvertes et mondialisées.*

*Basé sur un modèle d'innovation ouverte (open innovation), le démonstrateur issu de ce projet s'attachera à développer plusieurs axes thématiques tels que :*

- *Robotique (mobile en particulier) et Production (optimisation et temps réel, sécurité, l'internet des objets) ;*
  - *Efficacité énergétique pour la production et l'éco-conception ;*
  - *Collaboration Homme-Machine et Réalité Mixte (virtuelle et augmentée) ;*
  - *Chaîne numérique et Fabrication Additive ;*
  - *Big data, Smart data, Deep Learning et Cloud computing pour la production.*
- *Coopération au niveau des unités de recherche (principalement la fusion LRN/LNIO)*

Dans les domaines où l'URCA et l'UTT ont développé des activités de recherche, il est important de favoriser la coopération des équipes scientifiques. Cette démarche permet de favoriser la complémentarité des équipes des deux établissements au service d'une recherche de plus haut-niveau et par conséquent plus visible à toute échelle.

Dans certains cas spécifiques, pour lesquels les coopérations seraient encore plus importantes, les établissements ouvrent la possibilité de rapprocher leurs équipes au sein d'équipes mixtes multi-établissements.

Le cas se présente dès ce contrat au niveau de la recherche en nanotechnologies, avec la volonté de fusionner pour la prochaine période contractuelle le LRN de l'URCA avec le LNIO de l'ICD / UTT pour créer une nouvelle équipe NIO+ au sein de l'UMR 6281 ICD.

Emergente, cette approche pourrait également être envisagée à moyen terme dans le domaine des matériaux, de la mécanique, de l'automatique et de l'informatique.

- *Jalon 1 : fusion LRN/LNIO*
  - *Jalon 2 : Si, après évaluation, ce premier jalon est concluant, des projets de rapprochement des équipes URCA et UTT dans d'autres domaines pourront être envisagés, notamment entre le CRESTIC / URCA et le LM2S de l'ICD / UTT, selon des modalités qui devront être définies.*
- *Accompagnement au dépôt de réponse aux appels à projets européens et internationaux*

Dans une logique de coordination des réponses aux appels à projets européens et internationaux, et surtout de complémentarité de certaines compétences sur des thématiques faisant l'objet d'appels à projets, la cellule d'accompagnement aux projets européens de l'URCA sera ouverte à l'UTT. Il s'agit notamment de permettre de créer un relais en Champagne Sud de la Cellule présente actuellement uniquement dans le pôle Nord de l'académie afin d'accompagner au mieux les porteurs de projets.

*Jalon 8 : évolution de la cellule URCA vers une cellule partagée d'accompagnement au dépôt de projets européens et internationaux, présente sur chaque site (Nord et Sud).*

### **III. Politique d'innovation**

Le site compte deux pôles de compétitivité, IAR et Matéria, qui permettent d'asseoir la stratégie de spécialisation du site autour de la bioéconomie et de l'industrie 4.0.

Par ailleurs, l'URCA et l'UTT sont actionnaires de deux SATT différentes : Nord pour l'URCA, Grand Est pour l'UTT. Si les deux établissements souhaitent poursuivre leurs travaux au sein de la SATT dans laquelle ils sont engagés, il est nécessaire de travailler au développement d'actions de valorisation coordonnées à l'échelle du site, en lien ou indépendamment des deux SATT.

*Jalon 9 : construire une stratégie partagée à 18 mois intégrant ce paramètre, autour de l'innovation et la valorisation dans le domaine de la bioéconomie et de l'industrie 4.0.*

- Formation continue

Acteurs de formation tout au long de la vie, l'URCA et l'UTT entendent jouer leur rôle de pivot de la formation continue au service du développement de l'activité économique du territoire.

Il s'agit de développer une offre de formation continue partagée, ainsi que des réponses communes aux appels d'offres de formation continue des entreprises. Cette approche coordonnée devra permettre des réponses plus riches.

*Jalon 10 : action commune concertée*

*Jalon 11 : création d'un support commun*

- Accompagnement à l'entrepreneuriat étudiant et la création d'entreprises
  - Diplôme d'étudiant entrepreneur

Dans le cadre de la coordination territoriale, et dans la continuité de ce qui a été réalisé sur la période contractuelle en cours, le développement du PEPITE sera poursuivi. L'URCA portera le Diplôme d'Etudiant Entrepreneur selon des modalités permettant son accès à tous les étudiants et diplômés de l'académie de Reims.

- Incubateurs universitaires

Déjà engagée par les établissements et coordonnée par la ComUE, la stratégie d'accompagnement des porteurs de projets et entrepreneurs étudiants sera poursuivie en s'appuyant sur les deux incubateurs du site : le CREATIV'LABZ dans le nord de l'académie, et le YEC dans le sud.

Cette stratégie pourra également s'articuler avec celle des incubateurs locaux ouverts aux publics étudiants (#58, Village by CA, Rimbaud Tech, ...).

*Jalon 12 : poursuivre la coordination de l'action des deux incubateurs de l'enseignement supérieur pour faciliter l'accompagnement des porteurs de projets étudiants.*

- Cellule d'accompagnement à la création d'entreprises

De la même manière, l'accompagnement de nos chercheurs dans la valorisation et le transfert des travaux de recherche par la création d'entreprises sera encouragée dans le cadre d'une stratégie partagée à l'échelle du site.

*Jalon 13 : constitution d'une cellule d'accompagnement à la création d'entreprise à l'échelle du site*

- Recherche partenariale

L'aspect ingénierie de l'UTT associé aux compétences de l'URCA dans les autres domaines permettent de répondre aux besoins industriels et notamment de répondre à des appels à projets industriels plus transversaux, notamment dans le cadre de l'usine du futur, ou de nécessaire évolution des entreprises à la transition numérique. Les compétences et expertises des établissements associés pourront enrichir cette démarche.

- Innovent-E

Le projet Innovent-e est le fruit d'une IDEFI – PIA, impliquant notamment l'UTT, le CESI, l'EPF et l'URCA. Cet outil est développé en coopération avec d'autres établissements ou réseaux d'établissement, le Grand Est étant la première région représentée.

En poursuivant notre engagement dans cette plateforme à destination du développement des PME et TPE de notre territoire, les établissements du site champardennais contribuent activement à la mutation des acteurs économiques en leur apportant des outils de formation et de réflexion pour les accompagner.

*Jalon 14 : poursuivre le développement de cette IDEFI*

#### **IV. Politique de formation**

Le prochain contrat doit être l'occasion de développer une stratégie de site au niveau de l'orientation et de la formation initiale des jeunes.

Le contexte actuel de discussion autour des prérequis pour l'accès à l'enseignement supérieur et sur la réforme du premier cycle nous invite à réfléchir à une stratégie ambitieuse au niveau de -3/+3. Cette approche doit nous permettre de répondre à l'objectif commun aux établissements d'enseignement supérieur d'élévation du niveau de diplôme de la société française, avec 60% d'une classe d'âge diplômée du supérieur. Il est donc impérativement nécessaire de travailler à la fois sur la phase amont de l'accès à l'enseignement supérieur, en favorisant les interactions entre les établissements d'enseignement supérieur et les établissements du second degré, la phase durant laquelle ils sont dans nos établissements, et la phase aval d'accompagnement des jeunes à leur insertion professionnelle, et plus largement, dans notre société.

Il s'agit alors de s'appuyer sur notre potentiel scientifique et les spécificités de notre territoire pour mobiliser notre offre de formation à l'échelle de l'académie dans une logique d'amélioration de la qualité et l'attractivité de notre offre de formation.

Si chaque établissement reste autonome quant à son offre de formation, l'élaboration d'une stratégie partagée de formation en ingénierie, management, langues étrangères, informatique, humanités, et santé doivent nous encourager à davantage de coordination et de coopération dans nos formations de niveau licence et master.

Par ailleurs, les dispositifs déjà déployés de manière coordonnée au niveau de la formation par apprentissage, à travers le CFA Sup, doivent servir de base au développement d'une stratégie partagée en termes de formation à distance.

*Jalon 15 : élaboration d'une stratégie à l'échelle du site sur le continuum -3/+3 d'ici 12 à 18 mois*

*Jalon 16 : définition d'une stratégie en formation d'ingénieurs et en management d'ici 12 à 18 mois*

*Jalon 17 : développement de diplômés en commun.*

- Accompagnement à l'insertion professionnelle
  - o Eportfolio

La ComUE Université de Champagne a initié en 2016 deux actions majeures : une uniformisation progressive des terminologies utilisées dans les descriptions en compétences des enseignements dispensés dans les formations de ses établissements membres ; un accompagnement des enseignants à l'approche programme et compétences. Cela se concrétise par une traduction en compétences de modules d'enseignements des formations et par la constitution d'un référentiel de compétences délivrées, totalement informatisé et ouvert par l'intermédiaire d'un e-Portfolio.

Cette action engagée dans le cadre de l'appel à projet DUNE doit être poursuivie et concrétisée au cours du prochain contrat.

## **V. Innovation Pédagogique**

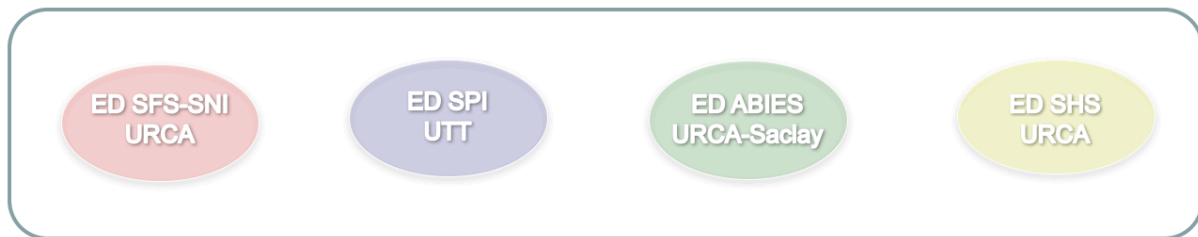
La diversité de nos établissements et de nos pratiques pédagogiques, dans le contexte actuel de l'explosion du numérique doit nous permettre de favoriser l'innovation pédagogique à travers les technologies de l'information et de la communication liées à l'enseignement, les pratiques émergentes liées au digital, ...

Il s'agit alors d'être en capacité d'accompagner nos équipes pédagogiques dans ces transformations, de les acculturer à ces nouvelles pratiques en mettant en place une cellule d'accompagnement à l'innovation pédagogique afin de favoriser le développement de l'enseignement à distance et des outils numériques liés à la pédagogie.

*Jalon 18 : création d'une cellule d'accompagnement à l'innovation pédagogique*

## **VI. Formation doctorale**

Nous portons l'ambition de faire du doctorat un diplôme de référence au niveau de notre site. Face à la faiblesse actuelle du doctorat au niveau de notre académie, il est nécessaire de développer le nombre de jeunes poursuivant des études au niveau doctoral, tout en maintenant le niveau d'exigence actuel. Pour cela, nous allons réorganiser la formation doctorale au niveau du site sur la base de 3 écoles doctorales portées par les établissements du site (2 URCA et 1 UTT) au niveau de l'académie et une co-accréditation avec l'école doctorale ABIES.



## VII. CSTI

Riche de nombreuses initiatives et structures visant à promouvoir la culture scientifique sur tout son territoire, l'ex-Champagne Ardenne s'est dotée depuis 2005 d'une structure de coordination, sous une forme associative (ACCUSTICA), soutenue par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Conseil Régional.

L'évolution législative et la volonté de se conformer à un modèle commun à toutes les académies de la Région Grand-Est amènent à confier progressivement la coordination de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle à l'établissement chef de file en charge de la coordination territoriale.

*Jalon 19 : L'intégration progressive des activités d'ACCUSTICA, de son personnel et de ses financements dans le cadre de la politique de site s'étalera sur les années 2018 et 2019.*

## VIII. International

Cœur de la réforme ayant conduit à la mise en place d'une politique de site, le développement international du site de l'académie de Reims représente un enjeu majeur dont les établissements se saisissent.

L'enjeu du prochain contrat est de réussir à développer un plan d'actions commun aux établissements du site pour le rayonnement international et l'attractivité du territoire auprès des étudiants et chercheurs internationaux.

Les stratégies d'établissement seront ainsi coordonnées et devront favoriser le développement de projets internationaux, de la mobilité des étudiants, des enseignants-chercheurs et des personnels.

*Jalon 20 : élaboration d'un plan d'actions partagé pour le développement international du site.*

## IX. Fonctions supports

- Ressources Humaines

N'étant pas dans une démarche pré-fusionnelle ou fusionnelle, les mutualisations au niveau des fonctions supports sont relativement peu envisagées. Cependant, nous avons identifié trois domaines dans lesquels nous souhaitons mutualiser nos actions, au service du développement de nos missions.

Au niveau des Ressources Humaines, il s'agit de gérer au niveau de l'URCA pour les établissements concernés le traitement des dossiers de retraite, de pension d'invalidité ou de réversion des personnels titulaires (PETREL).

*Jalon 21 : mise en œuvre opérationnelle de la gestion PETREL de l'ensemble des personnels titulaires des établissements d'ESR du site par l'URCA.*

De même, au vu de l'organisation territoriale de nos établissements, nous souhaitons développer un plan de formation des personnels coordonné entre nos deux établissements, permettant de proposer un panel de formation plus large pour répondre au mieux aux attentes et besoins de formations de nos personnels, que ce soit dans le cadre de la préparation de concours ou l'acquisition de nouvelles compétences nécessaires à leur perfectionnement.

*Jalon 22 : élaboration d'une offre de formation partagée des personnels des établissements d'enseignement supérieur du site*

- Numérique

Le prochain contrat de site doit être un vecteur de la croissance des usages du numérique en développant ses infrastructures aux bénéfices des usagers sur le territoire.

La généralisation de l'interconnexion de nos établissements en très haut débit, pour s'adapter aux usages, permettra de faire face aux exigences croissantes des établissements concernant le numérique.

Ainsi, le développement des infrastructures du réseau régional et d'un Datacenter pour répondre au besoin de la recherche, de la pédagogie ou de l'administration sera soutenu.

Des actions communes de coopération, répondant à une stratégie partagée pour le numérique, seront proposées à la carte dans différents domaines d'application :

- Infrastructures
- Réseaux
- Télécom
- Services
- Outils numérique support
- Outils numériques liés à la pédagogie

*Jalon 23 : élaboration d'une stratégie partagée pour le développement des infrastructures et des usages numériques à l'échelle du site d'ici 12 à 18 mois.*

- Politique documentaire

Dans la continuité des services proposés à notre communauté universitaire, nous souhaitons développer une politique documentaire partagée et complémentaire. Cet accès aux ressources documentaires contribuera à l'enrichissement de nos activités de formation et de recherche, et favorisera les approches transversales.

De même, nous souhaitons étudier la possibilité de favoriser le libre accès aux publications de nos établissements à travers un portail HAL d'archives ouvertes commun

*Jalon 24 : définition d'une politique documentaire commune à l'échelle du site*

*Jalon 25 : mutualisation de l'accès aux ressources numériques*

*Jalon 26 : élaboration d'un portail HAL commun*

## **X. Vie étudiante**

La ComUE Université de Champagne a décidé en avril 2016 d'élaborer un schéma directeur de la vie étudiante. Pour le réaliser, elle s'est appuyée sur les établissements, les collectivités et les différents partenaires de la vie étudiante avec la volonté d'une mise en œuvre dans le cadre du futur contrat de site 2018-2022. Elaboré en étroite collaboration avec le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) de Reims, le schéma s'appuie sur un diagnostic de site via un état des lieux de l'existant. Il s'articule autour de trois axes de développement, accompagnés chacun de propositions concrètes :

- Améliorer et harmoniser les conditions de vie étudiante pour permettre un égal accès aux services.
- Renforcer le lien social via des initiatives individuelles et/ou collectives en faveur de la solidarité et de l'animation de la vie étudiante.
- Promouvoir le sentiment d'appartenance des étudiants au territoire de l'académie de Reims.

*Jalon 27 : la mise en œuvre des propositions visant à améliorer la qualité de la vie étudiante s'étalera pendant toute la durée du contrat de site*

## **XI. Gouvernance**

Le contrat de site sera pleinement intégré dans le projet d'association avec une gouvernance spécifique.

La gouvernance de l'association « académie de Reims » comprendra une instance spécifique regroupant les signataires du contrat (URCA et UTT) pour son pilotage, un conseil des membres associés rassemblant tous les membres de l'association et deux instances de coordination territoriale pour l'animation des pôles nord et sud.